

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 20 Juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 20 juin, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10 heures, salle Georges Rumen, siège à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; BILLAUX Béatrice ; DOYEN Virginie ; JOBIC Cyril ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : LE MOIGNE Yvon ; PRIGENT Christian ; PARISCOAT Dominique ; CONNAN Guy ; ECHEVEST Yannick ; LE GOFF Yannick.



DELBU2023-06-065

Tourisme, culture et sport - Convention de cession de droits avec les musées municipaux de la ville de Rochefort et convention de prêt avec Monsieur Hervé LE JEUNE : prolongation et modification

Dans le cadre du centenaire de la mort de Pierre Loti, Milmarin, centre de découverte maritime de l'Agglomération, pilote d'avril à décembre 2023 un programme d'animations organisées avec de multiples partenaires.

Suite au succès de l'exposition temporaire « *Pierre Loti, Chapitres d'une vie au tournant du siècle* » présentée à la Halle de Paimpol et suite à la libération d'un espace d'exposition au sein des murs de Milmarin, il est proposé de localiser l'exposition *Pierre Loti* dans les locaux de Milmarin pour une année, soit de juillet 2023 à juillet 2024.

Monsieur Hervé Le Jeune s'est rapproché de Milmarin car il possède une collection d'objets, livres et documents en lien avec Pierre Loti d'un très grand intérêt patrimonial. Il propose de mettre à disposition de l'Agglomération une partie de sa collection pendant la durée de l'exposition organisée par Milmarin, à laquelle il est étroitement associé.

Afin d'illustrer l'une des sections de l'exposition consacrée à la maison de Pierre Loti à Rochefort, l'Agglomération sollicite la commune de Rochefort, gestionnaire du site et dépositaire d'une collection de visuels exhaustive. Un diaporama numérique est ainsi mis à disposition de Milmarin pour la durée de l'exposition, soumis au droit d'auteur et nécessitant donc la signature d'un contrat de cession de droits d'exploitation.

En proposant au public la découverte d'une collection encore jamais exposée, la mise en valeur de l'œuvre d'un écrivain finalement méconnu localement au-delà de « Pêcheur d'Islande » et « Mon frère Yves », l'exposition d'objets permettant une médiation autour des métiers du livre et de l'édition d'art, le projet est jugé en adéquation avec la politique culturelle de l'Agglomération et les missions de Milmarin.

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau communautaire, à l'unanimité décident :

- De valider le projet de convention avec Monsieur Le Jeune ;
- De valider le projet de contrat de cession avec la ville de Rochefort ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer avec Monsieur Hervé Le Jeune, la convention de prêt de sa collection pour la durée de l'exposition à Milmarin ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer avec la commune de Rochefort, le contrat de cession des droits d'exploitation d'images numériques.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

